



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants

Maison d'Arrêt d'ANGOULÊME

S.P.S.
Indépendant, Autonome
et 100% Surveillant(e)s

Le 7 juillet 2021

Qui veut la peau des agents d'Angoulême !!? ACTE III

Depuis le 26 Mars 2021, date du précédent tract concernant les relations burlesques entre la D.I.S.P. de Bordeaux et la Maison d'Arrêt d'Angoulême; un nouveau coup du sort s'abat sur les agents. En effet, depuis ce temps aucune nouvelle sur les doléances des agents concernant le service en "12 heures" et une gestion uniformisée des E.L.S.P. au sein de la D.I.S.P. de Bordeaux : Serions nous les vilains petits canards de la D.I.S.P. ?

Le téléphone pleure...

Hier sans prévenir, Le D.I.O.S. (réfèrent Origine de la D.I.S.P.) contacte notre établissement pour nous ordonner avec effet immédiat le passage des E.L.S.P. en "poste fixe" dit administratif (P.F.D.A.) en 7H10 ! Ceci implique que l'équipe ne pourra plus être présent sur l'ensemble de l'amplitude horaire couvrant les différents mouvements journaliers, voire pire encore assurer les urgences médicales ou autres de fin d'après-midi : une aberration devant la doctrine qui définit l'emploi et les missions qui incombent aux E.L.S.P. !

Non, ce n'est pas une plaisanterie, mais juste un élément comptable concernant la Maison d'Arrêt d'Angoulême (pas d'heures supplémentaires en dépit des différentes missions qui nous incombent). Depuis quand une telle décision est ordonnée sans concertation, sans validation en commission ou encore sans prise en compte de l'emploi d'E.L.S.P. au sein de l'établissement ? Pourquoi cela ne concerne qu'Angoulême ?

Souvenirs, souvenirs...

Voilà deux ans que la mise en place de cette équipe a commencé. Une vingtaine de surveillants avait postulé, imaginant une avancée dans notre administration. Seulement six avaient été retenus et formés avec succès. Mais là aussi, coup de canif de la Direction Interrégionale, l'équipe perd un agent qui ne sera pas remplacé, voire même mieux elle tente de la réduire à quatre agents dédiés.

Depuis deux ans ces agents ont changé trois fois de rythme de travail : P.F.N.A. en 10H15, P.F.N.A. en 8H15 et maintenant P.F.D.A. en 7H10 : A ce rythme vont-ils finir à mi-temps pour que les données comptables soient aux goûts de ces décisionnaires ?

Rappelons que certains établissements concernés avaient pris contact avec l'établissement pour se calquer sur notre fonctionnement. Et pour eux tout roule à présent et toujours pas nous : Qu'avons-nous fait de mal ? Qui avons-nous froissé ? Y aurait-il de vieilles rancunes ?

Le bureau local